

Note budget Recherche 2013

Proposition de répartition du budget recherche 2013

Le tableau suivant rappelle la répartition des crédits recherche (€ TTC) par grande masse, débattue et validée par le Conseil Scientifique du 12 octobre 2012. Elle prend en compte la baisse de 7,1% (par rapport à 2012) de la lettre de cadrage votée par le CA du 21 septembre 2012.

Actions	2012	2013	Variation 2012/2013	Répartition (%)
Soutien aux Laboratoires	2 900 000	2 813 000	-3%	64,0%
Plate-formes Technologiques	973 000	945 000	-3%	21,5%
Bonus Qualité Recherche	593 000	512 529	-13,5%	11,7%
Ecoles Doctorales	125 000	125 000	0	2,8%
Post-Doctorants	81 000	*		
Fonctionnement DIRVED	58 000	**		
Total Budget Recherche	473 000	4 395 529	-7,1%	100%

La répartition des crédits dans les différentes masses a été débattue et validée (à l'unanimité) par le Conseil Scientifique du 26 octobre 2012.

() Les crédits post-doctorants sont intégrés dans la masse salariale en 2013.*

*(**) Les crédits de fonctionnement affectés au fonctionnement de la DIRVED sont réduits et pris en charge par la DGS en 2013.*

La répartition des crédits **se décompose de la façon suivante :**

1. Répartition des crédits de soutien aux laboratoires (document en annexe)

La répartition des crédits entre les laboratoires est effectuée d'après le modèle de répartition voté par le Conseil d'Administration du 20 novembre 2009. Le modèle prend en compte l'actualisation des effectifs des laboratoires au 22 octobre 2012.

Le modèle de répartition des crédits aux laboratoires prend en compte les éléments suivants : effectifs, évaluation, secteur.

- Les effectifs des enseignants-chercheurs (EC) en poste à Lille 1 : les EC publiants sont affectés du coefficient 1 et les non-publiants du coefficient 0,2. Suite à la procédure mise en place depuis 2011 pour accompagner les EC non publiants (CRCT, décharges d'enseignement), le caractère publiant/non publiant d'un EC est réévalué chaque année après examen d'un rapport d'activité et sur la base des critères de l'AERES.
- La dernière évaluation des laboratoires par l'AERES : un coefficient 1 pour une évaluation B ou C, un coefficient 1,5 pour une évaluation A, et 2 pour une évaluation A+. Si suite à l'évaluation, le laboratoire s'est restructuré, le coefficient pris en compte est celui des équipes de recherche qui se sont regroupées.

- Le secteur : un coefficient 2 pour un laboratoire expérimental, et un coefficient 1 pour un laboratoire non expérimental.

Le modèle est donc le suivant :

La répartition des crédits est effectuée d'après le poids de chaque laboratoire (P_{lab})

$$P_{lab} = N_e * P_{ev} * P_{sec}$$

- a) En considérant les effectifs en EC publiants (N_p) et non publiants (NN_p) :

$$N_e = N_p + 0,2 * NN_p$$

- b) En prenant en compte l'évaluation des laboratoires d'après le tableau suivant :

Evaluation	C/B	A	A+
P_{ev}	1	1,5	2

- c) En considérant le secteur d'activité d'après le tableau suivant :

Secteur	Expérimental	Non Expérimental
P_{sec}	2	1

2. Répartition des crédits aux plates-formes technologiques

Vingt plate-formes ou PPF sont identifiées et reconnues par l'Université. La répartition des crédits par secteur scientifique est détaillée dans le tableau suivant :

Secteurs concernés	PPF, Plateformes	Montant (€TTC)
SHS	PUDL-Plate-Forme Universitaire pour les Données de Lille	29 100
SHS	Bibliothèque numérique mutualisée en histoire des sciences	68 000
Ensemble des secteurs	CSI-Calcul Scientifique Intensif	19 400
Biologie/STIC	Bio Informatique	58 300
Mathématiques	Bibliothèque de Mathématiques	104 900
Mathématiques	Fédération	9 700
Physique	Fédération	9 700
Physique, Matériaux, Environnement	CERLA (Plateforme)	19 400
STIC	Centrale de technologie de l'IEMN, PIRVI, Tour de Fibrage...	213 700
CHEVREUL	RMN, Spectroscopie, Microscopie Electronique	184 500
Biologie	Biophotonique, Animalerie, Imagerie, Glycobiologie, Spectro. Masse pour la protéomique	136 000
Environnement	Service commun des Serres, Station Marine de Wimereux, Métrologie Optique, UMS ICARE	92 300
Total		945 000

La base de répartition est la même que celle des années précédentes du contrat quinquennal actuel (depuis 2010). Les crédits sont affectés aux instituts qui répartissent, après discussion avec les responsables, les crédits en fonction des besoins en équipement et fonctionnement des plate-formes. En fin d'année un bilan financier est demandé aux responsables.

3. Répartition des crédits Bonus Qualité Recherche

Le tableau suivant présente la proposition de répartition des crédits BQR pour 2013. La répartition est comparée avec celle de 2012.

Crédits BQR Répartition	2012 (en €TTC)	2013 (en €TTC)
Emergence	100 000	200 000
Convergence	328 000	200 000
Coopération internationale	85 000	80 000
Conférences	50 000	32 529
Accueil Master	30 000	*
Total budget BQR	593 000	512 529

() Accueil Master : géré par les relations internationales et intégré dans le BQR en 2013*

L'objectif de ces propositions est d'une part de favoriser l'émergence de projets et d'équipes, et d'autre part de renforcer la place des jeunes chercheurs et chercheuses.

- **Emergence** : appel à projets ayant pour objectif, d'une part d'aider au développement de jeunes équipes et de nouveaux axes de recherche, et d'autre part d'amorcer des projets novateurs et originaux qui pourront ensuite être soumis à l'ANR, à l'Europe...

La durée des projets est d'un an. Le budget alloué à chaque projet sera au maximum de 20 k€.

Les propositions ne devront pas excéder 5 pages au total (police 12); elles devront comporter le résumé (une page), un bref état de l'art, les objectifs et le programme de travail ainsi qu'une identification des verrous, les équipes participantes (personnes impliquées ; % de temps) et leurs 3 publications les plus récentes du domaine devront également être précisées ainsi que le budget prévisionnel (petit équipement, fonctionnement, indemnités de stagiaires). Les projets faisant intervenir de jeunes chercheurs (- 40 ans) seront favorisés.

- **Convergence** : appel à projets ayant pour objectif d'initier des projets inter-disciplinaires, inter-laboratoires ou inter-instituts afin de favoriser la mise en commun des compétences des chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que de moyens et équipements d'intérêt collectif. Des projets associant un laboratoire labellisé par le PIA à un autre laboratoire sont souhaités. Un budget maximum de 30k€ sera attribué à chaque projet retenu.

Les propositions ne devront pas excéder 5 pages au total (police 12). Elles devront présenter le résumé (une page), le projet scientifique, la complémentarité des équipes impliquées, le budget prévisionnel et mettre en évidence son caractère structurant pour l'Université.

- Les enveloppes émergence et convergence sont fongibles en fonction des demandes
- **Coopération Internationale** : deux types d'action sont proposés
 - * Mise en place d'un partenariat international pérenne avec une grande université ou un institut sur les aspects recherche et formation : financement du projet à hauteur de 10 k€ et accompagné par un recrutement de chercheur invité pour une période de 3 à 6 mois
 - * Collaboration bilatérale favorisant la mobilité d'au moins un(e) jeune chercheur(se) et/ou la mise en place de thèse en cotutelle : financement du projet à hauteur de 5 k€ et accompagné par un recrutement de chercheur invité pour une période de 1 à 2 mois

La valeur scientifique du projet, la compétence et la complémentarité des équipes, l'implication de jeunes chercheurs ainsi que les perspectives en termes de recherche et formation seront pris en compte.
- Pour chacune des actions émergence, convergence et coopération internationale, les laboratoires (en lien avec les composantes si le projet implique une action de formation) transmettent les demandes classées aux animateurs des secteurs de recherche (responsables d'instituts ou chargés de mission recherche), qui après discussion avec les laboratoires proposent un classement des demandes du secteur.
- Les processus de sélection et d'évaluation (a priori et à postériori) des projets sont à définir dans un prochain CS.

4. Répartition des crédits aux Ecoles Doctorales

Les crédits affectés aux Ecoles Doctorales sont maintenus au même niveau qu'en 2012. Après discussion au sein du CS et étant donné les besoins et utilisations des crédits très différents d'une ED à l'autre il a été décidé dans un premier temps d'affecter une partie des crédits aux ED. Une discussion avec les ED permettra ensuite de faire des propositions au CS pour affecter de façon définitive un budget aux Ecoles Doctorales.

Crédits 2012	2 887 110
Crédits 2013	2 813 000

Crédits Laboratoires 2013 - Propositions

Calcul 2013

Version 23oct2012

Effectifs au 22/10/2012

Secteur/institut	laboratoire	Laboratoire	Directeur	note	E-C	Np	Ne	Poids Note	Secteur	Poids Labo	Poids relatif	Crédits 2013	Crédits 2012 (rappel)	Variation 2013-2012	Variation 2013-2012 en %
Environnement															
	GEPV	Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales	Joel Cuguen	A+	19	17	17,4	2,00	2	70	0,0301	84 806	89 714	-4 908	-5,47%
	PC2A	Physicochimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère	Laurent Gasnot	A+	11	11	11,0	2,00	2	44	0,0191	53 613	61 872	-8 259	-13,35%
	LOG	Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences	François Schmitt	A	10	9	9,2	1,50	2	28	0,0120	33 630	31 709	1 921	6,06%
	Géosystèmes	Laboratoire Géosystèmes	Thomas Servais	B	23	22	22,2	1,00	2	44	0,0192	54 100	54 653	-553	-1,01%
	LOA	Laboratoire d'Optique Atmosphérique	Frédéric Parol	A+	20	19	19,2	2,00	2	77	0,0333	93 579	98 995	-5 416	-5,47%
	LGCgE	Laboratoire Génie Civil et Géo-Environnement	Isam Shahrouh	A/B	19	18	18,2	1,25	2	46	0,0197	55 441	58 649	-3 208	-5,47%
Chevrel															
	UCCS	Unité de Catalyse et Chimie du Solide	Lionel Montagne	A	39	39	39,0	1,50	2	117	0,0507	142 562	150 812	-8 250	-5,47%
	UMET	Unité Matériaux et Transformations	Alexandre Legris	A	42	40	40,4	1,50	2	121	0,0525	147 679	159 319	-11 640	-7,31%
	LASIR	Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman	Guy Buntinx	B	20	20	20,0	1,00	2	40	0,0173	48 739	48 982	-243	-0,50%
	CMF	Chimie Moléculaire et Formulation	Jean Marie Aubry	B	7	7	7,0	1,00	2	14	0,0061	17 059	18 046	-987	-5,47%
	MSAP	Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique	Carole Tokarski	B	3	3	3,0	1,00	2	6	0,0026	7 311	8 250	-939	-11,38%
Biologie															
	IBL	Institut de Biologie de Lille	Yvan De Launoit	A	5	5	5,0	1,50	2	15	0,0065	18 277	19 335	-1 058	-5,47%
	UGSF	Unité de Glycobiologie Structurale et Fonctionnelle	Jean-Claude Michalski	A	39	39	39,0	1,50	2	117	0,0507	142 562	143 852	-1 290	-0,90%
	IRI	Institut de Recherche Interdisciplinaire	Vincent Villeret	B	2	2	2,0	1,00	2	4	0,0017	4 874	5 156	-282	-5,47%
	LRSB	Laboratoire de Régulation des Signaux de Division	Jean François Bodart	B	6	6	6,0	1,00	2	12	0,0052	14 622	15 468	-846	-5,47%
	LSMB	Laboratoire Spectrométrie de Masse Biologique	Michel Salzet	B	9	9	9,0	1,00	2	18	0,0078	21 933	20 624	1 309	6,35%
	Phycel	Laboratoire de Physiologie Cellulaire	Natcha Prevarskaya	A+	6	6	6,0	2,00	2	24	0,0104	29 243	30 936	-1 692	-5,47%
	Cancer - sein	Signalisation des facteurs de croissance dans cancer du sein	Xuefen Le Bourhis	A	6	6	6,0	1,50	2	18	0,0078	21 933	19 335	2 598	13,44%
	SADV	Stress Abiotique et Différenciation Végétaux cultivés	Jean Louis Hilbert	C/B	16	14	14,4	1,00	2	29	0,0125	35 092	37 123	-2 031	-5,47%
	ProBioGEM	Procédés Biologiques et Génie Enzymatique et Microbien	Pascal Dhulster	B	23	23	23,0	1,00	2	46	0,0199	56 050	59 294	-3 244	-5,47%
	Muscle/santé	Activité Physique Muscles et Santé	Serge Berthoin	B	7	7	7,0	1,00	2	14	0,0061	17 059	18 046	-987	-5,47%
	EPC	Environnement Périnatal et Croissance	Laurent Storme	B	6	6	6,0	1,00	2	12	0,0052	14 622	15 468	-846	-5,47%
IRCICA															
	IEMN	Institut d'Electronique Microelectronique et Nanotechnologies	Lionel Buchailot	A+	71	71	71,0	2,00	2	284	0,1230	346 047	355 762	-9 714	-2,73%
	LIFL	Laboratoire Informatique Fondamentale de Lille	Sophie Tison	A	81	71	73,0	1,50	2	219	0,0949	266 846	270 688	-3 842	-1,42%
	L2EP	Laboratoire Electrotechnique et Electronique de Puissance	Francis Piriou	A	13	13	13,0	1,50	2	39	0,0169	47 521	46 404	1 117	2,41%
	LAGIS	Laboratoire Automatique Génie Informatique et Signal	Philippe Vanheeghe	A	25	21	21,8	1,50	2	65	0,0283	79 688	84 300	-4 612	-5,47%
SHS													0	0	
	TVES	Territoires Villes Environn Sociétés	Didier Paris	A	32	28	28,8	1,50	1	43	0,0187	52 638	51 431	1 207	2,35%
	CLERSE	Centre Lillois Etudes Recherches en Sociologie et Economie	Abdelhafid Hammouch	A	69	61	62,6	1,50	1	94	0,0407	114 415	107 502	6 913	6,43%
	EQUIPPE	Laboratoire Economie Quantitative, Interaction Politiques Publiques	Hubert Jayet	A	25	22	22,6	1,50	1	34	0,0147	41 306	44 084	-2 777	-6,30%
	LEM	Laboratoire Economie Management	Benoit Demil	A	45	27	30,6	1,50	1	46	0,0199	55 928	63 805	-7 877	-12,35%
	CIREL	Centre Interuniversitaire Recherche en Education de Lille	Mokhtar Kaddouri	A	18	17	17,2	1,50	1	26	0,0112	31 437	23 202	8 235	35,49%
	Histoire des Sciences	STL - Histoire des Sciences	Christian Berner	A	6	6	6,0	1,50	1	9	0,0039	10 966	11 601	-635	-5,47%
Physique															
	PhLAM	Physique des Lasers, Atomes Molécules	Gerges Wlodarczak	A+	57	54	54,6	2,00	2	218	0,0946	266 115	281 516	-15 401	-5,47%
	UDSMM	Unité de Dynamique et Structure des Matériaux Moléculaires	Jean Marc Buisine	B	11	9	9,4	1,00	2	19	0,0081	22 907	12 117	10 791	89,06%
Mathématiques															
	Painlevé	Laboratoire Paul Painlevé	Christophe Besse	A/A+	113	95	98,6	1,70	1	168	0,0726	204 241	209 487	-5 246	-2,50%
	LAL-IMCCE	IMCCE - Laboratoire d'Astronomie de Lille	William Thuillot	A+	4	4	4,0	2,00	1	8	0,0035	9 748	10 312	-564	-5,47%
Mécanique					0	0	0,0			0	0,0000	0	0	0	
	LML	Laboratoire de Mécanique de Lille	Jian-Fu Shao	A	43	40	40,6	1,50	2	122	0,0528	148 410	149 265	-855	-0,57%
	Total 2013				951	867				2309	1,0000	2 813 000	2 887 110	-74 110	-2,57%